

SICAV BNA**LES ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 30 JUIN 2011****AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES
AU 30 JUIN 2011**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 10 mars 2009 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué l'audit des états financiers trimestriels ci-joints de la SICAV BNA, comprenant le bilan au 30 juin 2011, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la Direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du Commissaire aux Comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent, de notre part, de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à cette évaluation du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la SICAV BNA au 30 juin 2010, ainsi que des résultats de ses opérations et des variations de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV BNA des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code. Nous n'avons pas relevé de dérogations à ces textes.

P/ GENERALE D'EXPERTISE & DE MANAGEMENT

Abderrazak GABSI, Managing Partner

BILAN

(Montants exprimés en dinars)		Notes	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
ACTIF	Portefeuille-titres :	3.1	2 078 147	4 191 015	2 675 677
	- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1 955 863	4 125 132	2 514 667
	- Titres OPCVM		122 284	65 883	161 010
	Placements monétaires et disponibilités :		514 774	1 093 600	721 347
	- Placements à terme	3.2	513 167	1 093 408	721 056
	- Disponibilités		1 607	192	291
	Débiteurs divers		7 572	12 531	-
	TOTAL ACTIF		2 600 493	5 297 146	3 397 024
PASSIF	Opérateurs créditeurs	3.3	8 683	15 077	298
	Autres créditeurs divers	3.4	8 145	12 313	78 841
	Total passif		16 828	27 390	79 139
ACTIF NET	Capital		2 578 226	5 204 989	3 292 174
	Capital en nominal :	3.5	3 056 800	5 119 600	3 403 100
	- Capital début de période		3 403 100	3 653 100	3 653 100
	- Emission en nominal		1 643 300	10 685 300	17 142 000
	- Rachat en nominal		-1 989 600	-9 218 800	-17 392 000
	Sommes non distribuables :	3.6	-478 574	85 389	-110 926
	- Des exercices antérieurs		-110 926	-347 591	-347 591
	- De l'exercice en cours		-367 648	432 980	236 665
	Sommes distribuables :		5 439	64 767	25 711
	- Sommes distribuables de l'exercice en cours	3.7	5 425	64 734	25 680
	- Report à nouveau		14	33	31
	Actif net		2 583 665	5 269 756	3 317 885
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 600 493	5 297 146	3 397 024

ÉTAT DE RÉSULTAT (Montants exprimés en dinars)	Notes	Période	Période	Période	Période	Exercice clos le 31 décembre 2010
		du 01/04 au 30/06/2011	du 01/01 au 30/06/2011	du 01/04 au 30/06/2010	du 01/01 au 30/06/2010	
Revenus du portefeuille-titres :	4.1	36 082	36 082	107 579	107 579	110 783
- Dividendes		36 082	36 082	106 507	106 507	109 711
- Revenus des titres OPCVM		-	-	1 072	1 072	1 072
Revenus des placements à terme	4.2	4 922	10 227	4 500	10 915	24 272

Total des revenus des placements		41 004	46 309	112 079	118 494	135 055
Charges de gestion des placements	4.3	-8 734	-17 876	-15 076	-29 088	-46 357
Revenus nets des placements		32 270	28 433	97 003	89 406	88 698
Autres charges d'exploitation	4.4	-11 788	-23 401	-18 658	-36 820	-56 899
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		20 482	5 032	78 345	52 586	31 799
Régularisation du résultat d'exploitation		-1 427	393	-13 974	12 148	-6 119
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PÉRIODE		19 055	5 425	64 371	64 734	25 680
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 427	-393	13 974	-12 148	6 119
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		1 957	-360 568	94 783	141 816	-419 600
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres		11 121	27 880	125 819	410 768	974 381
Frais de négociation		-1 161	-1 557	-8 878	-23 592	-54 962
SOMMES NON DISTRIBUABLES		11 917	-334 245	211 724	528 992	499 819
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE	4.5	32 399	-329 213	290 069	581 578	531 618

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET		Période du	Période du	Période du	Période du	Exercice clos le 31 décembre 2010
		01/04 au 30/06/2011	01/01 au 30/06/2011	01/04 au 30/06/2010	01/01 au 30/06/2010	
(Montants exprimés en dinars)						
VARIATION DE L'ACTIF NET	Résultat d'exploitation	20 482	5 032	78 345	52 586	31 799
RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	1 957	-360 568	94 783	141 816	-419 600
	Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres	11 121	27 880	125 819	410 768	974 381
	Frais de négociation	-1 161	-1 557	-8 878	-23 592	-54 962
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	Distribution de dividendes	-25 709	-25 709	-25 585	-25 585	-21 111
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	Souscriptions :					
	- Capital	828 500	1 643 300	5 390 900	10 685 300	17 142 000
	- Régularisation des sommes non distribuables	-145 295	-275 194	76 727	-201 800	103 753
	- Régularisation des sommes distribuables	-10 764	-8 649	13 926	42 696	-41 827
	Rachats :					
	- Capital	-1 087 000	-1 989 600	-4 705 500	-9 218 800	-17 392 000
	- Régularisation des sommes non distribuables	186 363	241 790	-89 740	105 788	-366 907

	- Régularisation des sommes distribuables	13 656	9 055	42	-26 042	35 738
	VARIATION DE L'ACTIF NET	-207 850	-734 220	950 839	1 943 135	-8 736
ACTIF NET	En début de période	2 791 515	3 317 885	4 318 917	3 326 621	3 326 621
	En fin de période	2 583 665	2 583 665	5 269 756	5 269 756	3 317 885
NOMBRE D' ACTIONS	En début de période	33 153	34 031	44 342	36 531	36 531
	En fin de période	30 568	30 568	51 196	51 196	34 031
VALEUR LIQUIDATIVE	En début de période	84,200	97,495	97,400	91,063	91,062
	En fin de période	84,521	84,521	102,933	102,933	97,495
	TAUX DE RENDEMENT	0,38%	-12,53%	5,68%	13,03%	7,70%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS RELATIFS AU 2^{ème} TRIMESTRE 2011

NOTE N°1 : PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

La SICAV BNA est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances le 2 août 1993 et a été créée officiellement le 4 novembre 1993.

La SICAV BNA a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV BNA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts...) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La BNA CAPITAUX, intermédiaire en bourse, assure la gestion du portefeuille de la SICAV BNA ; la Banque Nationale Agricole (BNA) est le dépositaire de ses actifs.

Le siège de la SICAV BNA est à la rue Hédi Noura 1001 - Tunis.

NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURE ET PRINCIPES

COMPTABLES SPÉCIFIQUES

Les états financiers trimestriels de la SICAV BNA, arrêtés au 30 juin 2011, sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NCT 16, *Présentation des états financiers des OPCVM* et NCT 17, *Traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM*.

Les états financiers comportent :

- le bilan,
- l'état de résultat,
- l'état de variation de l'actif net, et
- les notes aux états financiers.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à leur juste valeur pour les titres non admis à la cote. La valeur du marché correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative. La différence par rapport à la valeur comptable antérieure constituée, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et aussi comme composante du résultat net de la période.

3. Evaluation des placements monétaires

Ces titres sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

4. Cession des placements

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables et apparaît également comme composante du résultat net de la période.

NOTE N°3.1 : PORTEFEUILLE-TITRES

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Valeur au 30/06/2011	Plus ou moins- values potentielles	% de l'actif net	% du capital de l'émetteur
Actions cotées :		2 557 326	1 928 589	-628 736	74,645	-
- ADWYA	30 000	251 574	152 910	-98 664	5,918	0,273
- ARTES	16 500	228 170	192 308	-35 863	7,443	0,065
- BH	5 000	160 003	90 600	-69 403	3,507	0,028
- BNA	7 450	101 574	86 189	-15 385	3,336	0,023
- BT	8 000	93 069	86 312	-6 757	3,341	0,007
- BTE (ADP)	4 000	106 952	122 320	15 368	4,734	0,400
- CIL	2 700	77 257	50 971	-26 286	1,973	0,068
- CIMBIZ	13 050	150 075	98 058	-52 017	3,795	0,030
- ESSOUKNA	40 000	260 264	252 040	-8 224	9,755	1,696
- ENNAKL	12 000	162 625	99 696	-62 929	3,859	0,040
- POULINA	14 090	125 542	115 031	-10 511	4,452	0,008
- SFBT	18 270	224 623	197 316	-27 307	7,637	0,026
- SIMPAR	3 083	168 164	137 005	-31 158	5,303	0,385
- SIMPAR NG	154	7 869	6 436	-1 434	0,249	0,019
- SOPAT	12 500	57 150	40 000	-17 150	1,548	0,106
- SPDIT	1 100	7 590	6 381	-1 209	0,247	0,106

- STB	13 000	288 640	110 162	-178 478	4,264	0,052
- TL	82	2 710	2 622	-88	0,101	0,001
- TPR	6 000	27 240	28 782	1 542	1,114	0,016
- TUNISRE	5 145	56 235	53 451	-2 783	2,069	0,014
OPCVM :		116 954	122 284	5 331	4,733	-
- CONFIANCE FCP	500	66 954	61 674	-5 280	2,387	-
- PROGRES FCP	500	50 000	60 611	10 611	2,346	-
Droits :		26 290	27 274	984	1,056	-
- ABDA381/27	2	1	6	4	0,000	0,000
- CILDA11	2 700	13 068	13 095	27	0,507	0,068
- PGHDA11	14 090	9 018	10 286	1 268	0,398	0,008
- SITSDS	5 000	200	50	-150	0,002	0,050
- TJDSO	4 500	45		-45	0,000	0,028
- TPRDA11	5 994	3 956	3 836	-120	0,148	0,016
- TRDA1/15	3	2	2	-	0,000	0,000
Total en Dinars		2 700 569	2 078 147	-622 421	80,434	-

NOTE N°3.2 : PLACEMENTS A TERME

	Nombre	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 30/06/2011	% de l'actif net
Compte placement BNA / bons de caisse	512	512 000	1 167	513 167	19,862
Total en Dinars		512 000	1 167	513 167	19,86

NOTE N°3.3 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Gestionnaire (BNA Capitaux)	8 441	14 492	1
Dépositaire (BNA)	242	585	297
Total en Dinars	8 683	15 077	298

NOTE N°3.4 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Commissaire aux comptes	4 443	2 981	8 960

Conseil du Marché Financier (CMF)	203	354	251
Rachat en bourse	-	6 696	68 425
Autres (personnel...)	3 499	2 282	1 205
Total en Dinars	8 145	12 313	78 841

NOTE N°3.5 : CAPITAL

	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Capital début de période :			
- Montant	3 403 100	3 653 100	3 653 100
- Nombre de titres	34 031	36 531	36 531
- Nombre d'actionnaires	162	169	169
Souscriptions réalisées :			
- Montant	1 643 300	10 685 300	17 142 000
- Nombre de titres	16 433	106 853	171 420
Rachats effectués :			
- Montant	-1 989 600	-9 218 800	-17 392 000
- Nombre de titres	19 896	92 188	173 920
Capital fin de période :			
- Montant	3 056 800	5 119 600	3 403 100
- Nombre de titres	30 568	51 196	34 031
- Nombre d'actionnaires	155	168	162

NOTE N°3.6 : SOMMES NON DISTRIBUABLES

	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Sommes non distribuables des exercices antérieurs :	-110 926	-347 591	-347 591
- Résultat non distribuable exercice clos	-347 591	-885 172	-885 172
- Emission en primes d'émission de la période antérieure	103 753	-1 495 265	-1 495 265
- Rachat en primes d'émission de la période antérieure	-366 907	1 394 736	1 394 736

- Résultat non distribuable de la période antérieure	499 819	638 110	638 110
Sommes non distribuables de la période en cours :	-367 648	432 980	236 665
- Résultat non distribuable de la période en cours	-334 244	528 992	499 819
- Emission en primes d'émission de la période en cours	-275 194	-201 800	103 753
- Rachat en primes d'émission de la période en cours	241 790	105 788	-366 907
Total en Dinars	-478 574	85 389	-110 926

NOTE N°3.7 : SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE

	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Résultat d'exploitation	5 032	52 586	31 799
Régularisation lors des souscriptions et des rachats d'actions	393	12 148	-6 119
Total en Dinars	5 425	64 734	25 680

NOTE N°4.1 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

	Période du 01/04 au 30/06/2011	Période du 01/04 au 30/06/2010	Exercice clos le 31 décembre 2010
Dividendes des actions	36 082	106 507	109 711
Revenus des titres OPCVM	-	1 072	1 072
Total en Dinars	36 082	107 579	110 783

NOTE N°4.2 : REVENUS DES PLACEMENTS A TERME

	Période du 01/04 au 30/06/2011	Période du 01/04 au 30/06/2010	Exercice clos le 31 décembre 2010
Revenus du compte placement BNA	4 922	4 500	24 272
Total en Dinars	4 922	4 500	24 272

NOTE N°4.3 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	Période du 01/04 au 30/06/2011	Période du 01/04 au 30/06/2010	Exercice clos le 31 décembre 2010
Rémunération du gestionnaire	8 440	14 782	45 177
Rémunération du dépositaire	294	294	1 180
Total en Dinars	8 734	15 076	46 357

NOTE N°4.4 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Période du 01/04 au 30/06/2011	Période du 01/04 au 30/06/2010	Exercice clos le 31 décembre 2010
Primes et indemnités	4 488	10 471	24 090
Jetons de présence	3 375	3 375	13 537
Redevance CMF	603	1 056	4 064
Honoraires	2 234	2 493	10 938
Autres	1 088	1 263	4 270
Total en Dinars	11 788	18 658	56 899

NOTE N°4.5 : RESULTAT DE LA PERIODE

	Période du 01/04 au 30/06/2011	Période du 01/04 au 30/06/2010	Exercice clos le 31 décembre 2010
Résultat d'exploitation	20 482	78 345	31 799
Résultat non distribuable (*)	11 917	211 724	499 819
Total en Dinars	32 399	290 069	531 618

(*) Le résultat non distribuable de la période s'analyse comme suit :

	Période du 01/04 au 30/06/2011	Période du 01/04 au 30/06/2010	Exercice clos le 31 décembre 2010
Variation des plus ou moins-values potentielles	1 957	94 783	-419 600
Plus ou moins-values réalisées	11 121	125 819	974 381
Frais de négociation	-1 161	-8 878	-54 962
<i>Total en Dinars</i>	11 917	211 724	499 819